



### LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET FACE AUX BANQUIERS EXERCANT DANS LA ZONE CEMAC



En marge des travaux du séminaire sur la diffusion du nouveau dispositif réglementaire relatif aux services de paiement de la COBAC, axée sur la nouvelle réglementation des changes dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CÉMAC), le Ministre des Finances et du Budget **TAHIR HAMID NGULIN** s'est entretenu avec les Directeurs Généraux des différentes banques exerçant dans la zone CEMAC, ce jour le 25 Juillet 2019 à l'hôtel Hilton de Ndjamen.

Dès l'entame de ses propos le Ministre a souhaité la bienvenue aux participants qui ont fait le déplacement de N'Djamena. Le Ministre a aussi félicité les participants pour la qualité des travaux effectués pendant ce séminaire.

Au centre des échanges, était la crise économique qu'a traversée la sous-région et le Tchad en particulier due à la chute du prix de pétrole sur le marché mondial. Le Ministre a rappelé aux banquiers que cette chute de prix a engendré la baisse de la production du pétrole.



Mais les banques ont maîtrisé la situation. Pour preuve aucune banque de la sous-région n'a

fermé ses portes à cause la crise.

S'agissant de la question de liquidité le Ministre face aux banquiers a souligné que l'apport de liquidité dans les banques à travers l'amélioration du taux de remboursement des obligations et bons publics et autres ainsi que la mise en place de la commission nationale de recouvrement des créances des banques, devraient renforcer davantage le retour à la croissance à court et moyen termes en ce qui concerne le Tchad et la sous-région.

Le ministre soutient qu'au Tchad, la finalisation de l'audit de la dette intérieure assortie d'une stratégie d'apurement et sa mise en œuvre ainsi que la restructuration des banques en difficulté devraient ramener la sérénité pour une croissance plus forte et soutenue de l'économie nationale à



moyen-terme. Ainsi la question de la mobilisation des ressources hors pétrole, la

modernisation des services de régies financières et la diversification de l'économie nationale n'a pas été occultée.

Les banquiers se réjouissent de l'honneur que leur accorde le ministre en venant malgré son agenda chargé échanger avec eux. Ils lui souhaitent plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

## **DOUZE INFORMATIENS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET EN FORMATION SUR LES OUTILS ORACLE DEPUIS LE LUNDI 22 JUILLET**



**Les informaticiens du ministère des Finances et du Budget sont en atelier de formation depuis une semaine sur les fondamentaux et les outils Oracle. 12 informaticiens membres du groupe d'Adaptation du Système d'Information à la nouvelle Nomenclature Budgétaire (ASINBE) sont concernés par cette formation.**

Elle intervient dans le cadre de la transposition des six (06) Directives du nouveau cadre harmonisé de la gestion des finances publiques (CHGFIP) de la zone CEMAC et en particulier la nouvelle Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE). En effet, dans le cadre de l'adaptation du CID et du SIGASPE à la nouvelle NBE, il est utile de former les informaticiens sur le progiciel Oracle sur lequel sont basées les deux applications dédiées à la dépense.

La formation des informaticiens du ministère permettra de poursuivre les travaux d'adaptation en toute autonomie sans faire appel à l'expertise extérieure. Ils pourront entre autres assurer la maintenance du CID et du SIGASPE, répondre efficacement aux éventuelles préoccupations des utilisateurs et participer aux différents projets de développement et d'évolution des applications du Ministère.

Durant cet atelier, les informaticiens seront mis à niveau sur les outils de développement et de base de données ORACLE(PL SQL, FORMS et REPORTS). Plus spécifiquement, durant ces vingt 20, les informaticiens seront formés sur : i) les fondamentaux du langage SQL et PL/SQL ; ii) le développement des objets procéduraux basés (procédures, fonctions, packages ou déclencheurs de base de données) ; iii) le développement des formulaires et des menus avec oracle FORMS et enfin iv) développement d'états avec oracle REPORTS.

A l'issue de cet atelier, une évaluation sera organisée afin de sélectionner les meilleurs d'entre eux pour une formation ultérieure.

## **INVENTAIRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS**

Dans le cadre de ses missions de programmation et de budgétisation des investissements publics, la Direction Générale de Services du Budget, à travers la Direction des Investissements, met en œuvre un inventaire de l'ensemble des projets et programmes d'investissements publics sur ressources intérieures et extérieures.

Cet inventaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation budgétaire (LOLF) qui prescrit l'implémentation d'un mécanisme de Programmation Triennale des Investissements Publics (PTIP) ainsi que la gestion des crédits en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP) en matière de dépenses d'investissements. L'objectif visé est de disposer d'une base de données actualisée des investissements dans la perspective du basculement du budget en mode programme à l'horizon 2022.

Cet inventaire est mis en œuvre à travers quatre étapes. (i) collecter les données relatives aux investissements publics auprès de l'ensemble des départements ministériels, des grandes institutions de la République et des bailleurs, (ii) géolocaliser les grandes infrastructures publiques dans la ville de N'Djaména, (iii) concevoir et mettre à jour la base de données desdits investissements et enfin (iv) produire un recueil des investissements publics.

La première étape, consistant à collecter les données s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 19 juillet 2019. Au terme de cette étape, 342 marchés publics en exécution, 50 marchés publics approuvés non engagés et 322 marchés publics en circuit d'approbation sur financements intérieurs ainsi que 156 projets et programmes sur financements extérieurs ont été recensés.

La deuxième étape de cet inventaire est en cours.